

## LES LABELS et CLASSEMENTS OFFICIELS pour les HEBERGEMENTS

### POURQUOI FAIRE LABELLISER SON HEBERGEMENT ?

L'attribution d'un label offre plusieurs avantages, l'attribution d'une évaluation de la qualité de son logement saisonnier, la possibilité de bénéficier d'une exonération d'impôts et de solliciter une subvention du département ou de la région.



#### Signification : Classement en étoiles

Les étoiles indiquent une catégorie de confort et de services, attribuée à des logements de vacances. Ce classement n'est pas obligatoire. Il fait l'objet d'une démarche volontaire des propriétaires.

#### Qu'est ce qui est évalué ?

Différents critères : le confort des équipements, les bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement et l'accueil des clients en situation de handicap.

#### Où se renseigner ?

Sur le site d'Atout France : <https://www.classement.atout-france.fr/le-classement-des-meubles-de-tourisme>

#### Pourquoi demander le classement ?

Pour payer moins d'impôts, adhérer à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), offrir un gage de qualité de l'hébergement et se démarquer de la concurrence et attirer de nouveaux clients.

#### Comment demander son classement en Moselle ?

Vous pouvez contacter :

- Ursula Barthe, Chargée de mission au Pôle Tourisme chez Moselle Attractivité

Moselle Attractivité

2-4 Rue du Pont Moreau, 57000 Metz

Téléphone : 03 87 37 57 63

Courriel : [ursula.barthe@moselle-attractivite.fr](mailto:ursula.barthe@moselle-attractivite.fr)

- Jennifer et Perrine, Chargée de Qualité & Développement du Relais du Tourisme

Relais des gîtes de France Moselle

14 Place Philippe Leroy

57630 VIC SUR SEILLE Tél : 03 87 01 18 50

Mail : [contact@gites57.com](mailto:contact@gites57.com)

Site internet : [www.gites57.com](http://www.gites57.com)

#### Tarif :

Le droit d'entrée est payant une fois (120€) + cotisation annuelle, devis sur demande à Moselle Attractivité ou à Gîtes de France.

#### Pour qui ?

Les hôtels, meublés de tourisme, les campings, les villages vacances.

Les chambres d'hôtes ne peuvent pas prétendre à un classement en étoile

#### Information :

*En 2022, un nouveau référentiel pour les meublés de tourisme et pour le classement en étoiles des hôtels de tourisme entre en vigueur.*

*Objectifs : Prise en considération du développement durable et amélioration du parcours client grâce au numérique. Pour tout renseignement : <https://www.classement.atout-france.fr/>*



### Signification : Classement en épis Gîtes de France

Le label Gîtes de France attribue aux gîtes et chambres d'hôtes entre 1 et 5 épis, qui correspondent à la qualité des hébergements.

#### Qu'est ce qui est évalué ?

Différents critères, le confort des équipements, l'accueil des clients ainsi que les services proposés.

#### Où se renseigner ?

RELAIS DES GITES DE FRANCE MOSELLE

14 Place Philippe Leroy

57630 VIC SUR SEILLE Tél : 03 87 01 18 50

Mail : [contact@gites57.com](mailto:contact@gites57.com)

Site internet : [www.gites57.com](http://www.gites57.com)

#### Pourquoi demander le label ?

Pour garantir des normes de confort précises (en 1, 2, 3, 4 et 5 épis) et le respect d'une charte nationale.

#### Tarif :

Adhésion au label payant + une commission sur les réservations

Pour qui ? Meublés de tourisme, chambres d'hôte



### Signification : Label Clévacances

Le label Clévacances attribue des clés à vos hébergements, en fonction de critères précis. Vous pourrez obtenir jusqu'à 5 clés si vous proposez un hébergement d'exception.

#### Qu'est ce qui est évalué ?

L'accueil fait aux clients, le confort de l'hébergement et les équipements, la situation et l'environnement (découverte des régions, conseils personnalisés de visites et activités)

#### Où se renseigner ?

Moselle Attractivité - Pôle Tourisme

Ursula Barthe, référente label Clévacances

Téléphone : 03 87 37 57 63

mail : [ursula.barthe@moselle-attractivite.fr](mailto:ursula.barthe@moselle-attractivite.fr)

#### Tarif :

Une cotisation annuelle est à payer (environ 130€/ an) mais pas de commission sur les réservations

#### Pour qui ?

Les meublés de tourisme, les gîtes, les résidences de vacances, les appartements et les chambres d'hôtes.



### Signification : Marque « Qualité Tourisme »

La marque Qualité Tourisme™ est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations. Elle représente pour vous un signe de reconnaissance nationale et permet aux touristes de choisir en toute confiance votre établissement.

### Où se renseigner ?

Vous pouvez contacter Jasmine Stey, référente qualité à l'Office de Tourisme de Sarrebourg Moselle Sud, [j.stey@contact-tourisme.fr](mailto:j.stey@contact-tourisme.fr), tél : 03 87 03 11 82 ou Céline Gey, chargée de la qualité et des classements chez ADN Tourisme : [celine.hey@adn-tourisme.fr](mailto:celine.hey@adn-tourisme.fr), tél : 01 44 11 10 33

#### Tarif :

Prestation payante, il faudra demander un devis auprès d'ADN Tourisme

#### Pour qui ?

Hôtels, hôtels-restaurants, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme, les chambres d'hôtes, les villages vacances, les ports de plaisance.



### Signification : Marque « Tourisme & Handicap »

Tourisme & Handicap est une marque qui identifie les établissements répondant aux besoins spécifiques des touristes en situation de handicap qu'il soit auditif, mental, moteur ou visuel. Elle prend en compte, notamment, l'accès facilité aux bâtiments et aux prestations de l'établissement. Elle est également attentive à l'accueil personnalisé réservé aux touristes en termes d'attention et de

bienveillance.

### Où se renseigner ?

Moselle Attractivité – Thomas BROUCK  
2-4, rue du Pont Moreau - BP 80002  
57003 METZ cedex 1  
Tél : 03 87 37 59 91  
[thomas.brouck@moselle-attractivite.fr](mailto:thomas.brouck@moselle-attractivite.fr)

#### Tarif :

Adhésion payante

#### Pour qui ?

Tous types d'hébergements : villages de vacances, hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, campings, auberges de jeunesse ainsi que les restaurants, les bars mais aussi les sites touristiques : musées, monuments, châteaux, parcs... ainsi que les piscines, les sites de loisirs et de sports, les salles de spectacles, les parcs d'attractions.



### Signification :

Le label « Accueil vélo » permet aux cyclotouristes, de plus en plus nombreux en France, d'identifier tous les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo. Les structures ayant le label garantissent un accueil et un service de qualité pour la prise en charge du touriste et de son vélo.

### Où se renseigner ?

Vous pouvez contacter Jasmine Stey à l'office de tourisme Sarrebourg Moselle Sud, [j.stey@tourisme-sarrebourg.fr](mailto:j.stey@tourisme-sarrebourg.fr), tél : 03 87 03 11 82 ou directement Moselle Attractivité, M. Daniel Bailly, mail : [daniel.bailly@moselle-attractivite.fr](mailto:daniel.bailly@moselle-attractivite.fr), tél : 03 87 37 57 82

#### Tarif :

Cotisation prise en charge par le département les 3 premières années

#### Pour qui ?

Hébergements touristiques qui ont déjà un classement ou un label (hôtels, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, campings, villages de vacances, gîtes d'étape, résidences hôtelières, auberges de jeunesse)